

A2L HOLDING

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 6 560 000 Euros

Siège social : Rue de la République
69330 MEYZIEU

R.C.S. : 408 269 462 RCS LYON

SIRET : 408 269 462 000 11

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT (exercice clos le 31 JUILLET 2025)

* Apurement des pertes antérieures	2 386 289,40 Euros
* Au compte « Autres réserves »	16 824 105,51 Euros
	19 210 394,91 Euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

L'assemblée Générale rappelle toutefois que :

- **Par Assemblée Générale Ordinaire Réunie Extraordinairement le 2 juin 2022**, les associés ont décidé de procéder à une distribution de dividendes prélevés sur le compte « autres réserves » à hauteur de **705 200 euros** soit une somme de 1,72 Euros par action éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit sur option globale pour le barème progressif, à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence de 705 131,20 euros, et soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source édictée par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 68,80 euros n'étant pas éligible auxdits abattements et prélèvement.

- **Par décision en date du 16 décembre 2021**, la collectivité des associés a décidé, de procéder à une distribution de dividendes prélevés sur le compte « autres réserves » à hauteur de **2 501 000 euros**, soit une somme de 6,10 Euros par action éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit sur option globale pour le barème progressif, à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence d'une somme de 2 500 756 euros, et soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source édictée par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 244 euros n'étant pas, éligible auxdits abattements et prélèvement.

- **Par décision en date du 25 février 2021**, la collectivité des associés a décidé, de procéder à une distribution de dividendes prélevés sur le compte « autres réserves » à hauteur de **1 603 100 euros**, soit une somme de 3,91 Euros par action éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit sur option globale pour le barème progressif, à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence d'une somme de 1 602 939,69 euros, et soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source édictée par l'article 117 Quater du même code.

- **Par décision en date du 8 février 2023**, la collectivité des associés a décidé, de procéder à une distribution de dividendes prélevés sur le compte « autres réserves » à hauteur de **1 049 600 euros**, soit une somme de 2,56 Euros par action éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit sur option globale pour le barème progressif, à l'abattement

édicte par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence d'une somme de 1 049 497,60 euros, et est soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source édictée par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 102,40 euros n'étant, en ce qui le concerne, pas éligible auxdits abattements et prélèvement. Le solde, soit 160,31 euros n'étant pas, éligible auxdits abattements et prélèvement.

- **Par décision en date du 29 décembre 2023**, la collectivité des associés a décidé, de procéder à une distribution de dividendes prélevés sur le compte « autres réserves » à hauteur de **1 078 276 euros**, soit une somme de 2,63 Euros par action éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit sur option globale pour le barème progressif, à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence d'une somme de 1 078 168,17 euros, et est soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source édictée par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 102,40 euros n'étant, en ce qui le concerne, pas éligible auxdits abattements et prélèvement. Le solde, soit 107,83 euros n'étant pas, éligible auxdits abattements et prélèvement.

- **Par décision en date du 29 décembre 2023**, la collectivité des associés a décidé, de procéder à une distribution de dividendes prélevés sur le compte « autres réserves » à hauteur de **3 148 800 euros**, soit une somme de 2,56 Euros par action éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit sur option globale pour le barème progressif, à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence d'une somme de 3 148 485,12 euros, et est soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source édictée par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 314,88 euros n'étant, en ce qui le concerne, pas éligible auxdits abattements et prélèvement. Le solde, soit 160,31 euros n'étant pas, éligible auxdits abattements et prélèvement.

II – DECISION PRISE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 29 JANVIER 2026

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Président, savoir :

* Apurement des pertes antérieures	2 386 289,40 Euros
* Au compte « Autres réserves »	<u>16 824 105,51 Euros</u>
	19 210 394,91 Euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

L'assemblée Générale rappelle toutefois que :

- **Par Assemblée Générale Ordinaire Réunie Extraordinairement le 2 juin 2022**, les associés ont décidé de procéder à une distribution de dividendes prélevés sur le compte « autres réserves » à hauteur de **705 200 euros** soit une somme de 1,72 Euros par action éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit sur option globale pour le barème progressif, à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence de 705 131,20 euros, et soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source édictée par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 68,80 euros n'étant pas éligible auxdits abattements et prélèvement.

- **Par décision en date du 16 décembre 2021**, la collectivité des associés a décidé, de procéder à une distribution de dividendes prélevés sur le compte « autres réserves » à hauteur

de **2 501 000 euros**, soit une somme de 6,10 Euros par action éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit sur option globale pour le barème progressif, à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence d'une somme de 2 500 756 euros, et soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source édictée par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 244 euros n'étant pas, éligible auxdits abattements et prélèvement.

- **Par décision en date du 25 février 2021**, la collectivité des associés a décidé, de procéder à une distribution de dividendes prélevés sur le compte « autres réserves » à hauteur de **1 603 100 euros**, soit une somme de 3,91 Euros par action éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit sur option globale pour le barème progressif, à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence d'une somme de 1 602 939,69 euros, et soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source édictée par l'article 117 Quater du même code.

- **Par décision en date du 8 février 2023**, la collectivité des associés a décidé, de procéder à une distribution de dividendes prélevés sur le compte « autres réserves » à hauteur de **1 049 600 euros**, soit une somme de 2,56 Euros par action éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit sur option globale pour le barème progressif, à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence d'une somme de 1 049 497,60 euros, et est soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source édictée par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 102,40 euros n'étant, en ce qui le concerne, pas éligible auxdits abattements et prélèvement. Le solde, soit 160,31 euros n'étant pas, éligible auxdits abattements et prélèvement.

- **Par décision en date du 29 décembre 2023**, la collectivité des associés a décidé, de procéder à une distribution de dividendes prélevés sur le compte « autres réserves » à hauteur de **1 078 276 euros**, soit une somme de 2,63 Euros par action éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit sur option globale pour le barème progressif, à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence d'une somme de 1 078 168,17 euros, et est soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source édictée par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 102,40 euros n'étant, en ce qui le concerne, pas éligible auxdits abattements et prélèvement. Le solde, soit 107,83 euros n'étant pas, éligible auxdits abattements et prélèvement.

- **Par décision en date du 29 décembre 2023**, la collectivité des associés a décidé, de procéder à une distribution de dividendes prélevés sur le compte « autres réserves » à hauteur de **3 148 800 euros**, soit une somme de 2,56 Euros par action éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit sur option globale pour le barème progressif, à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence d'une somme de 3 148 485,12 euros, et est soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source édictée par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 314,88 euros n'étant, en ce qui le concerne, pas éligible auxdits abattements et prélèvement. Le solde, soit 160,31 euros n'étant pas, éligible auxdits abattements et prélèvement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité par les titulaires des droits de vote.

Le Président

Signé par :

Alain Landais

34B2D37D4164461...

Bilan actif

Signé par :

Alain Landais

34B2D37D4184461...

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/07/2025	Net 31/07/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	1 853	415	1 438	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 544 915		3 544 915	3 544 915
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	660 589	150 776	509 812	226 934
Immobilisations corporelles en cours				125 588
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	22 424 415		22 424 415	22 273 907
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	42 191		42 191	42 191
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	26 673 962	151 192	26 522 771	26 213 536
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	976 950		976 950	626 300
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	224 631		224 631	177 630
Autres créances	23 958 883		23 958 883	17 880 269
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	7 200 000		7 200 000	5 500 000
Disponibilités	239 550		239 550	516 910
Charges constatées d'avance (3)	25 231		25 231	29 190
TOTAL ACTIF CIRCULANT	32 625 244		32 625 244	24 730 299
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	59 299 207	151 192	59 148 015	50 943 834
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/07/2025	31/07/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	6 560 000	6 560 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	656 000	656 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	24 025	24 025
Autres réserves	7 173 125	7 173 125
Report à nouveau	-2 386 289	-1 456 196
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	19 210 395	-930 093
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	31 237 256	12 026 861
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	431 628	431 628
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	431 628	431 628
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	404 210	620 166
Emprunts et dettes financières diverses (3)	26 784 383	37 559 874
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	83 382	158 437
Dettes fiscales et sociales	138 289	117 034
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 109	29 423
Autres dettes	59 238	412
Produits constatés d'avance	1 520	
TOTAL DETTES	27 479 131	38 485 345
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	59 148 015	50 943 834
(1) Dont à plus d'un an (a)	280 055	404 750
(1) Dont à moins d'un an (a)	27 199 076	38 080 595
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/07/2025	31/07/2024
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	943 700	957 654
Chiffre d'affaires net	943 700	957 654
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée	350 651	383 077
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		4 000
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	24 784	13 009
Autres produits	13	9
Total I	1 319 147	1 357 750
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	350 651	383 077
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	314 118	250 065
Impôts, taxes et versements assimilés	27 892	24 294
Salaires et traitements	499 362	458 326
Charges sociales	247 732	198 857
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	90 990	55 791
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	12	58
Total II	1 530 756	1 370 468
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-211 609	-12 719
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	19 999 336	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	623 623	534 170
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	20 622 959	534 170
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	1 353 592	1 188 576
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	1 353 592	1 188 576
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	19 269 367	-654 406
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	19 057 758	-667 125

Compte de résultat (suite)

	31/07/2025	31/07/2024
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		124 614
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		124 614
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		124 896
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		124 896
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-282
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-152 637	262 687
Total des produits (I+III+V+VII)	21 942 106	2 016 534
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 731 711	2 946 627
BENEFICE OU PERTE	19 210 395	-930 093
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		8 553
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	20 418 957	301 974
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	813 484	608 991

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS A 2 L HOLDING

Signé par :

Alain Landais

34B2D37D4164461...

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2025, dont le total est de 59 148 015 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 19 210 395 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2024 au 31/07/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 23/10/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/07/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 3 ans
- * Matériel informatique : 2 à 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

Abandon de créance :

La société a consenti un abandon de créance à sa filiale Le Haras de la Vallée à hauteur de 520 000 €

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		1 853		1 853
Immobilisations incorporelles		1 853		1 853
- Terrains	3 544 915			3 544 915
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	24 299	294 724		319 023
- Matériel de transport	253 457	810		254 267
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 379	77 920		87 298
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	125 588	243 422	369 010	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	3 957 638	616 876	369 010	4 205 504
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	22 273 907	150 507		22 424 415
- Autres titres immobilisés	42 191			42 191
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	22 316 098	150 507		22 466 606
ACTIF IMMOBILISE	26 273 737	769 236	369 010	26 673 962

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL LOCOM 01000 Bourg en Bresse	150 000	-260 695	99,99	-179 325
SCEA LE HARAS DE LA VALLEE 01320 CHATENAY	20 000	-207 217	95,50	1 427
SCI DE LA RUE PICASSO 69330 MEYZIEU	10 000	-1 483 753	99,90	-178 596
SCI DE CHATENAY 01320 CHATENAY	5 094 300	-1 963 612	99,33	-331 470
SCI MS IMMOBILIER 69330 MEYZIEU	350 000	-700 654	99,997	215 374
SCI IMMOLAND 01000 Bourg en Bresse	1 500	-40 055	99,33	-4 616
SAS MEYZIEUDIS 69330 MEYZIEU	827 200	20 729 773	98,435	1 716 659
SAS BRESSE DISTRIBUTION 01000 BOURG EN BRESSE	468 000	13 781 927	99,975	982 879
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS MEYZIEU DISTRIBUTION 69330 MEYZIEU	414 477	13 452 343	36,508	814 358

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		415		415
Immobilisations incorporelles		415		415
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers		23 380		23 380
- Matériel de transport	51 772	59 842		111 615
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 429	7 353		15 782
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	60 201	90 575		150 776
ACTIF IMMOBILISE	60 201	90 990		151 192

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 24 208 745 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	224 631	224 631	
Autres	23 958 883	23 958 883	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	25 231	25 231	
Total	24 208 745	24 208 745	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Produits à recevoir	115 442
Produits financiers à recevoir	45 900
Total	161 342

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 6 560 000,00 euros décomposé en 410 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	410 000	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	410 000	16,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts	431 628				431 628
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	431 628				431 628
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Provision constatée concernant la plus-value sur immobilier de la filiale Bresse Distribution.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 27 479 131 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	404 210	124 155	280 055	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	26 784 383	26 784 383		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	83 382	83 382		
Dettes fiscales et sociales	138 289	138 289		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 109	8 109		
Autres dettes (**)	59 238	59 238		
Produits constatés d'avance	1 520	1 520		
Total	27 479 131	27 199 076	280 055	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	215 956			
(**) Dont envers les associés	1 534 513			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 534 513 euros.

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	404 210	404 210	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	404 210	404 210	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Honoraires a payer	58 410
Inter.courus s/c.c assoc.	393 863
Dette sur conges payes	37 820
Charges a payer sur conges	18 380
Cet a payer	1 919
Taxe fonciere a payer	3 560
Tvts a payer	3 394
Taxe sur les salaires a payer	4 100
Taxe apprentissage a payer	220
Total	521 666

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Locations d avance	7 540		
Charges loc. d avance	1 697		
Maintenance d avance	6 750		
Assurances d avance	6 434		
Sponsoring d avance	643		
Autres charges personnel avance	2 167		
Total	25 231		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constates avance	1 520		
Total	1 520		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 813 484 euros

Montant compris dans les produits financiers : 20 418 957 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/08/1996, la société SAS A 2 L HOLDING est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS A 2 L HOLDING, Rue de la République 69330 MEYZIEU. Elle agit en qualité de tête de groupe.

La SAS A2L HOLDING intègre fiscalement les sociétés : MEYZIEU DIS, MEYZIEU DISTRIBUTION, BRESSE DISTRIBUTION, LES VOYAGES DE LA VALLEE, LE HARAS DE LA VALLEE, MS IMMOBILIER, IMMOLAND, LOCOM et la SCI DE LA RUE PICASSO.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la Sté Mère.

La société A2L bénéficie dans ses comptes des effets de l'allègement d'impôt société résultant de l'utilisation du déficit des filiales Le Haras de la Vallée, Immoland, Locom, De la Rue Picasso.

La convention d'intégration ne prévoit pas d'indemnisation pour les filiales dans le cas où elles redeviendraient bénéficiaires.

Le retour à une situation bénéficiaire des filiales concernées, sauf opération non prévisible engendrant un éventuel produit exceptionnel ne pouvant être considéré comme probable, il n'a pas été constitué de provision.

Etat des déficits fiscaux des filiales par la société mère au titre de la convention d'intégration :

Les montants des déficits fiscaux non utilisés par les filiales après déduction des déficits antérieurs à la date d'entrée dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe sont les suivants :

- * Le Haras de la Vallée est de 239 999 € soit 60 000 € correspondant à l'impôt.
- * SCI Immoland est de 34 189 € soit 8 547 € correspondant à l'impôt.
- * SCI Locom est de 295 115 € soit 73 779 € correspondant à l'impôt.
- * SCI De La Rue Picasso est de 1 481 506 € soit 370 377 € correspondant à l'impôt.

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : A2L HOLDING

Forme : SAS

SIREN : 408269462

Au capital de : 6 560 000 euros

Adresse du siège social :

Rue de la République

69330 MEYZIEU

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Avals et Caution</i>	32 183 370
Avals et cautions	32 183 370
Engagements en matière de pensions	15 596
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	32 198 966
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 15 596 euros

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Départ à l'initiative du salarié
- Taux d'actualisation : 3.20 %
- Taux de croissance des salaires : 2.20 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2018-2020

La méthode retenue par la société depuis l'exercice clos le 31/07/2022 est la méthode « ANC 2021 ».

ORIAL
Le Thelemos - CP 50203
12 et 15 Quai du Commerce
69336 LYON CEDEX 09

CABINET MICHEL BAIZET
58 avenue Debourg
BP 7075
69348 LYON CEDEX 07

A2L HOLDING
SAS au capital de 6 560 000 €

Rue de la République
69330 MEYZIEU

408 269 462 RCS LYON

Rapports des Commissaires aux Comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 juillet 2025

Ce document contient 26 pages

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 juillet 2025

A l'Assemblée Générale,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A2L HOLDING relatifs à l'exercice clos le 31 juillet 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, de l'ouverture de l'exercice jusqu'à la date d'émission de notre rapport.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

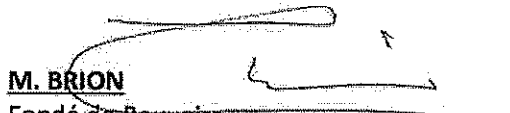
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

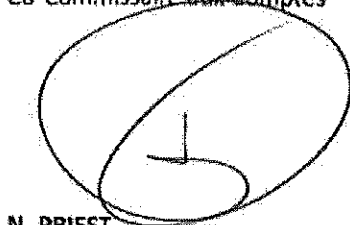
- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 14 janvier 2026

Pour SAS ORIAL
Co-Commissaire aux Comptes


M. BRION
Fondateur

Pour Cabinet MICHEL BAISET
Co-Commissaire aux Comptes


N. PRIEST
Président

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/07/2025	Net 31/07/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	1 853	415	1 438	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 544 915		3 544 915	3 544 915
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	660 589	150 776	509 812	226 934
Immobilisations corporelles en cours				125 588
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	22 424 415		22 424 415	22 273 907
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	42 191		42 191	42 191
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	26 673 962	151 192	26 522 771	26 213 536
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	976 950		976 950	626 300
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	224 631		224 631	177 630
Autres créances	23 958 883		23 958 883	17 880 269
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	7 200 000		7 200 000	5 500 000
Disponibilités	239 550		239 550	516 910
Charges constatées d'avance (3)	25 231		25 231	29 190
TOTAL ACTIF CIRCULANT	32 625 244		32 625 244	24 730 299
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	59 299 207	151 192	59 148 015	50 943 834
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/07/2025	31/07/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	6 560 000	6 560 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	656 000	656 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	24 025	24 025
Autres réserves	7 173 125	7 173 125
Report à nouveau	-2 386 289	-1 456 196
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	19 210 395	-930 093
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	31 237 256	12 026 861
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	431 628	431 628
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	431 628	431 628
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	404 210	620 166
Emprunts et dettes financières diverses (3)	26 784 383	37 559 874
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	83 382	158 437
Dettes fiscales et sociales	138 289	117 034
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 109	29 423
Autres dettes	59 238	412
Produits constatés d'avance	1 520	
TOTAL DETTES	27 479 131	38 485 345
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	59 148 015	50 943 834
(1) Dont à plus d'un an (a)	280 055	404 750
(1) Dont à moins d'un an (a)	27 199 076	38 080 595
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/07/2025	31/07/2024
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	943 700	957 654
Chiffre d'affaires net	943 700	957 654
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée	350 651	383 077
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		4 000
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	24 784	13 009
Autres produits	13	9
Total I	1 319 147	1 357 750
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	350 651	383 077
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	314 118	250 065
Impôts, taxes et versements assimilés	27 892	24 294
Salaires et traitements	499 362	458 326
Charges sociales	247 732	198 857
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	90 990	55 791
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	12	58
Total II	1 530 756	1 370 468
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-211 609	-12 719
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	19 999 336	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	623 623	534 170
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	20 622 959	534 170
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	1 353 592	1 188 576
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	1 353 592	1 188 576
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	19 269 367	-654 406
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	19 057 758	-667 125

Compte de résultat (suite)

	31/07/2025	31/07/2024
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		124 614
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		124 614
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		124 896
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		124 896
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-282
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-152 637	262 687
Total des produits (I+III+V+VII)	21 942 106	2 016 534
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 731 711	2 946 627
BENEFICE OU PERTE	19 210 395	-930 093
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		8 553
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	20 418 957	301 974
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	813 484	608 991

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS A 2 L HOLDING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2025, dont le total est de 59 148 015 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 19 210 395 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2024 au 31/07/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 23/10/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/07/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 3 ans
- * Matériel informatique : 2 à 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

Abandon de créance :

La société a consenti un abandon de créance à sa filiale Le Haras de la Vallée à hauteur de 520 000 €

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		1 853		1 853
Immobilisations incorporelles		1 853		1 853
- Terrains	3 544 915			3 544 915
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	24 299	294 724		319 023
- Matériel de transport	253 457	810		254 267
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 379	77 920		87 298
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	125 588	243 422	369 010	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	3 957 638	616 876	369 010	4 205 504
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	22 273 907	150 507		22 424 415
- Autres titres immobilisés	42 191			42 191
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	22 316 098	150 507		22 466 606
ACTIF IMMOBILISE	26 273 737	769 236	369 010	26 673 962

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenus	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL LOCOM 01000 Bourg en Bresse	150 000	-260 695	99,99	-179 325
SCEA LE HARAS DE LA VALLEE 01320 CHATENAY	20 000	-207 217	95,50	1 427
SCI DE LA RUE PICASSO 69330 MEYZIEU	10 000	-1 483 753	99,90	-178 596
SCI DE CHATENAY 01320 CHATENAY	5 094 300	-1 963 612	99,33	-331 470
SCI MS IMMOBILIER 69330 MEYZIEU	350 000	-700 654	99,997	215 374
SCI IMMOLAND 01000 Bourg en Bresse	1 500	-40 055	99,33	-4 616
SAS MEYZIEUDIS 69330 MEYZIEU	827 200	20 729 773	98,435	1 716 659
SAS BRESSE DISTRIBUTION 01000 BOURG EN BRESSE	468 000	13 781 927	99,975	982 879
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
SAS MEYZIEU DISTRIBUTION 69330 MEYZIEU	414 477	13 452 343	36,508	814 358

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		415		415
Immobilisations incorporelles		415		415
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers		23 380		23 380
- Matériel de transport	51 772	59 842		111 615
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 429	7 353		15 782
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	60 201	90 575		150 776
ACTIF IMMOBILISE	60 201	90 990		151 192

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 24 208 745 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	224 631	224 631	
Autres	23 958 883	23 958 883	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	25 231	25 231	
Total	24 208 745	24 208 745	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Produits à recevoir	115 442
Produits financiers à recevoir	45 900
Total	161 342

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 6 560 000,00 euros décomposé en 410 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	410 000	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	410 000	16,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts	431 628				431 628
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	431 628				431 628
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Provision constatée concernant la plus-value sur immobilier de la filiale Bresse Distribution.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 27 479 131 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	404 210	124 155	280 055	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	26 784 383	26 784 383		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	83 382	83 382		
Dettes fiscales et sociales	138 289	138 289		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 109	8 109		
Autres dettes (**)	59 238	59 238		
Produits constatés d'avance	1 520	1 520		
Total	27 479 131	27 199 076	280 055	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	215 956			
(**) Dont envers les associés	1 534 513			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 534 513 euros.

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	404 210	404 210	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	404 210	404 210	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Honoraires à payer	58 410
Inter.courus s/c.c assoc.	393 863
Dette sur congés payés	37 820
Charges à payer sur congés	18 380
Cet à payer	1 919
Taxe foncière à payer	3 560
Tvts à payer	3 394
Taxe sur les salaires à payer	4 100
Taxe apprentissage à payer	220
Total	521 666

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Locations d avance	7 540		
Charges loc. d avance	1 697		
Maintenance d avance	6 750		
Assurances d avance	6 434		
Sponsoring d avance	643		
Autres charges personnel avance	2 167		
Total	25 231		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés avance	1 520		
Total	1 520		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 813 484 euros

Montant compris dans les produits financiers : 20 418 957 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/08/1996, la société SAS A 2 L HOLDING est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS A 2 L HOLDING, Rue de la République 69330 MEYZIEU. Elle agit en qualité de tête de groupe.

La SAS A2L HOLDING intègre fiscalement les sociétés : MEYZIEU DIS, MEYZIEU DISTRIBUTION, BRESSE DISTRIBUTION, LES VOYAGES DE LA VALLEE, LE HARAS DE LA VALLEE, MS IMMOBILIER, IMMOLAND, LOCOM et la SCI DE LA RUE PICASSO.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la Sté Mère.

La société A2L bénéficie dans ses comptes des effets de l'allègement d'impôt société résultant de l'utilisation du déficit des filiales Le Haras de la Vallée, Immoland, Locom, De la Rue Picasso.

La convention d'intégration ne prévoit pas d'indemnisation pour les filiales dans le cas où elles redeviendraient bénéficiaires.

Le retour à une situation bénéficiaire des filiales concernées, sauf opération non prévisible engendrant un éventuel produit exceptionnel ne pouvant être considéré comme probable, il n'a pas été constitué de provision.

Etat des déficits fiscaux des filiales par la société mère au titre de la convention d'intégration :

Les montants des déficits fiscaux non utilisés par les filiales après déduction des déficits antérieurs à la date d'entrée dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe sont les suivants :

* Le Haras de la Vallée est de 239 999 € soit 60 000 € correspondant à l'impôt.

* SCI Immoland est de 34 189 € soit 8 547 € correspondant à l'impôt.

* SCI Locom est de 295 115 € soit 73 779 € correspondant à l'impôt.

* SCI De La Rue Picasso est de 1 481 506 € soit 370 377 € correspondant à l'impôt.

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : A2L HOLDING

Forme : SAS

SIREN : 408269462

Au capital de : 6 560 000 euros

Adresse du siège social :

Rue de la République

69330 MEYZIEU

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Avals et Caution</i>	32 183 370
Avals et cautions	32 183 370
Engagements en matière de pensions	15 596
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	32 198 966
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 15 596 euros

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Départ à l'initiative du salarié
- Taux d'actualisation : 3.20 %
- Taux de croissance des salaires : 2.20 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2018-2020

La méthode retenue par la société depuis l'exercice clos le 31/07/2022 est la méthode « ANC 2021 ».